



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 6 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 6 décembre à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, André LAITU, Jean RONSIN, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Rémi PITRE, Georges DUMAS, Christian SORIEUX, Patrick HERVIOU, Régis GEORGET

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET et Marie-Edith MACE, Messieurs Yann SOULABAILLE, Guillaume PERRIN, Marcel LE MOAL, Jean-Francis RICHEUX

Pouvoir : Madame Marie-Edith MACE à Monsieur Michel DEMOLDER
Monsieur Jean-Francis RICHEUX à Monsieur Teddy REGNIER

Assistaient également : Madame DUVAL du SIEFT, Monsieur Xavier GUILLOTON de OUEST35, Messieurs Antoine DECONCHY, Jean-Pierre TROUSLARD et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DEMOLDER

Nombre de Membres du Comité présents : 11
Nombre de Membres du Comité votants : 13

Date de la convocation : le 29 novembre 2024

N°24/12-07 Programme complémentaire n°3

Comité syndical du 6 décembre 2024

N°24/1207 Programme complémentaire n°3

Au vu de l'évolution des taux variables et des rattrapages de demandes de subvention de l'année dernière, certaines inscriptions du programme d'opération 2024 s'avèrent insuffisantes pour réaliser les derniers versements de participations aux annuités d'emprunts de travaux. Il serait nécessaire d'ajouter les inscriptions suivantes :

Bénéficiaire	Thème		Montant à inscrire
CEBR	Remboursement des annuités d'emprunts – complément	Emprunt n°12	4 500,00€
CEBR	Remboursement des annuités d'emprunts - complément	Emprunt n°13	1 610,00€
Eau des Portes de Bretagne	Remboursement des annuités d'emprunts - complément	Emprunt n°6	17 000,00€
Eau des Portes de Bretagne	Remboursement des annuités d'emprunts - complément	Emprunt n°7	22 717,00€

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) AJOUTER au programme d'opérations du budget primitif 2024 le programme complémentaire n°3 composé des opérations présentées dans le tableau ci-dessus.

2°) ACTER que les dépenses liées à ces opérations s'élèvent à un montant total de 45 827€ Euros.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 6 décembre 2024

Le secrétaire de séance

Le Président,

Michel DEMOLDER

Joseph BOIVENT

